

## MAKE SOME NOISE

**Des musiciens de premier plan soutiennent Amnesty International en s'associant à une initiative mondiale novatrice**

Index AI : ACT 30/021/2005

ÉFAI

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2005

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

The Black Eyed Peas, Avril Lavigne et The Cure se joignent à Amnesty International pour une initiative musicale inédite s'appuyant sur les œuvres de John Lennon. La campagne *Make Some Noise*, qui sera lancée le 10 décembre à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, vise à mobiliser une nouvelle génération tout en fêtant et défendant les droits humains.

Lors du lancement mondial de *Make Some Noise*, le public découvrira la version entraînante de *Power to the People* par The Black Eyed Peas, l'interprétation de *Love* par The Cure, les enregistrements d'*Isolation* par Snow Patrol et de *Grow Old With Me* par The Postal Service. Ces quatre titres exclusifs pourront être téléchargés en ligne à partir du site [www.amnesty.org/noise](http://www.amnesty.org/noise).

Début 2006, sortiront également toute une série de morceaux cultes de John Lennon, enregistrés par d'autres artistes de renom, dont Avril Lavigne.

Amnesty International souhaite que *Make Some Noise* incite un nouveau public à célébrer les droits humains et à agir en leur faveur. Elle espère motiver un million de nouveaux sympathisants de par le monde.

Tous ces enregistrements contemporains pourront être téléchargés soit en tant que singles au cours de l'année, soit en tant qu'extraits d'une compilation. Cet album, dont la sortie est prévue en 2006, marquera l'un des plus grands projets musicaux de la décennie.

Tous les bénéfices des ventes de musique serviront à soutenir le travail en faveur des droits fondamentaux mené par Amnesty International – première organisation de défense des droits humains au monde.

*Make Some Noise* s'inscrit dans le sillon de la générosité de Yoko Ono, qui a légué à Amnesty International les droits sur le recueil de chansons solos de John Lennon en 2003.

« C'est magnifique qu'à travers cette campagne des musiques si familières à bien des gens de mon époque soient adoptées par toute une nouvelle génération, a déclaré Yoko Ono. La musique de John visait à insuffler le changement, à l'instar de *Make Some Noise*. En défendant les droits

humains, nous pouvons vraiment rendre le monde meilleur. »

Will.I.Am des Black Eyed Peas s'est exclamé : « Power to the People, c'est l'hymne suprême ! On a passé des moments incroyables à enregistrer ce morceau pour *Make Some Noise* et on espère qu'il incitera les gens à vraiment se battre pour leurs droits afin d'être pris en compte. »

Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International, a indiqué : « Nous sommes enchantés d'intégrer les chansons de John Lennon à notre travail en faveur des droits fondamentaux. Nous espérons que sa musique permettra de sensibiliser une nouvelle génération aux droits humains. Après tout, ce sont ces droits qui rendent la musique possible : nous ne pourrions pas créer de musique, ni en écouter ni danser dessus, si nous étions privés de la liberté de parole, d'expression et d'association. » ●

### Notes aux rédacteurs :

– La Journée des droits de l'homme commémore l'anniversaire de la signature de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948.

– Amnesty International a un riche patrimoine musical. Lors de la tournée mondiale de 1988, *Human Rights Now!*, des centaines de milliers de spectateurs ont rempli les stades du monde entier pour venir écouter des musiciens tels que Bruce Springsteen, Sting et Tracy Chapman, réunis pour diffuser son message en faveur des droits humains.

– Les singles pourront être téléchargés pour 0,99 dollars américains pièce et à des prix équivalents dans les autres devises, à partir du site [www.amnesty.org/noise](http://www.amnesty.org/noise).

– Tous les fonds iront au travail d'Amnesty International en faveur des droits fondamentaux.

– Pour en savoir plus sur la campagne, visitez [www.amnesty.org/noise](http://www.amnesty.org/noise).

**Pour de plus amples informations, notamment des photographies et des contacts avec les porte-parole, veuillez contacter Sarina Rees-Roberts au +44 (0)20 7513 5810 ; [SReesRob@amnesty.org](mailto:SReesRob@amnesty.org)**

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**